

---

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE LA PRAIRIE  
TENUE LE LUNDI 4 MAI 2020 À 14 H**

---

---

À laquelle sont présents par visioconférence :

Monsieur Donat Serres, maire  
Monsieur Allen Scott, conseiller  
Monsieur Christian Caron, conseiller  
Monsieur Ian Rajotte, conseiller  
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère  
Madame Julie Gauthier, conseillère  
Monsieur Pierre Vocino, conseiller  
Madame Paule Fontaine, conseillère  
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents par visioconférence :

Monsieur Guy Hébert, directeur général  
Maître Danielle Simard, greffière  
Maître Karine Patton, greffière adjointe

**2020-05-157**

---

---

**RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS EN TRAVAUX PUBLICS À  
TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU QUÉBEC**

---

---

**ATTENDU** que les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

.../2

**ATTENDU** que les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

**ATTENDU** que les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

**ATTENDU** que les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Denis Girard  
**APPUYÉ DE :** madame Paule Fontaine  
et résolu unanimement :

**QUE** la direction des travaux publics de la ville de La Prairie soit reconnue en tant que premiers intervenants.

**QUE** le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

**ADOPTÉE**

(Signé) Donat Serres  
M. Donat Serres, maire

(Signé) Danielle Simard  
Me Danielle Simard, greffière

